

L'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un dialogue romanesque¹

Eddy Roulet

Université de Genève

[<Eddy.Roulet@lettres.unige.ch>](mailto:Eddy.Roulet@lettres.unige.ch)

0. Préambule

L'approche modulaire de l'organisation du discours que nous développons depuis quelques années (cf. Roulet 1991, 1995, 1996, 1997a, 1998) implique une double exigence : a) décomposer l'organisation complexe du discours en un certain nombre de sous-systèmes (ou modules) réduits aux informations les plus élémentaires et b) décrire de manière aussi précise que possible la manière dont ces informations élémentaires peuvent être combinées pour rendre compte des différents plans d'organisation des discours analysés. Cela nous a amenés à distinguer ce que nous appelons les *dimensions* du discours, correspondant aux différents modules du système (syntaxique, informationnel, référentiel, etc.) de ce que nous appelons les *organisations* (polyphonique, topicale, inférentielle, etc.), dont la description relève du couplage entre des informations modulaires. Nous parlons d'organisation topicale ou polyphonique, et non de dimension, car, à la différence d'autres approches, nous considérons qu'il s'agit de structures composites, résultant de la combinaison d'informations relevant de dimensions différentes.

Après avoir décrit l'organisation topicale d'un entretien radiophonique et d'un dialogue téléphonique dans Roulet (1996) et (1998), j'aimerais montrer ici comment on peut décrire l'organisation polyphonique et l'organisation inférentielle d'un fragment de dialogue romanesque².

1. Les recherches présentées ici bénéficient de l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique (subside 1214-043145.95). Je remercie les collaborateurs du projet, M. Burger, L. Filliettaz, A. Grobet, E. Miche et L. Perrin pour leur contribution à nos discussions.

Etudier l'organisation polyphonique d'un texte, c'est décrire les formes et les fonctions des discours de voix diverses qu'il fait entendre, à différents niveaux d'emboîtement. Contrairement à l'organisation topicale, qui n'avait guère été étudiée auparavant dans le cadre du modèle genevois, l'organisation polyphonique a souvent été traitée, d'abord, dans une perspective non modulaire, dans Roulet et al. (1985), où nous introduisions les distinctions entre diaphonie et polyphonie, effective et potentielle, et explicite et implicite, et dans la thèse de Perrin (1996a) sur l'ironie, puis, dans une perspective modulaire, dans les thèses de Miche (1997) et d'Espuny (1996), ainsi que dans toute une série d'articles dans ces *Cahiers*, en particulier Rubattel (1990), Perrin (1995 et 1996b) et Miche (1995, 1996 et ici-même). Nous disposons ainsi d'un grand nombre d'hypothèses et d'analyses portant sur le rôle des constructions diaphoniques et polyphoniques dans divers types de discours : conversations, échanges épistolaire, débats parlementaires et radiophoniques. S'il paraît évident que l'organisation polyphonique est complexe et fait intervenir plusieurs dimensions du discours, comme l'a montré Rubattel (1990) (on évoquait déjà dans Roulet et al. 1985 le fait que les reprises diaphoniques pouvaient être introduites par un connecteur, qu'elles avaient souvent un statut subordonné et une fonction interactive de contre-argument), il est plus difficile de s'entendre sur la manière de les traiter. Pas plus que l'identification des relations interactives ou des points d'ancre d'objets de discours, la caractérisation d'une construction diaphonique ne se laisse ramener à un seul type de couplage, comme je le montrerai dans la seconde partie de cet article.

Cet article a donc un double objectif, en ce qui concerne l'organisation polyphonique : un objectif méthodologique, qui vise à synthétiser et à préciser une série de points soulevés par les différentes études conduites jusqu'ici dans une perspective modulaire, et un objectif descriptif, visant à saisir l'organisation polyphonique d'un fragment de roman représentant un dialogue³.

2. Je ne m'intéresserai pas ici au problème de la manière dont le dialogue est inséré dans le récit, problème qui relève de l'organisation compositionnelle du texte, et que j'ai déjà abordé, à propos d'un dialogue de Proust, dans Roulet (1995).

Comme cette organisation repose sur des processus inférentiels, par exemple lors d'enchaînements sur une reprise implicite du discours de l'autre ou dans les cas d'ironie, il m'a paru intéressant d'aborder ensuite de manière exploratoire un autre aspect de l'organisation du discours que nous n'avions pas traité jusqu'ici : l'organisation inférentielle. J'essaierai de saisir les différents types de processus inférentiels en jeu dans un texte à des niveaux très divers : pas seulement dans l'organisation polyphonique, mais aussi dans l'organisation topicale et dans l'organisation relationnelle.

J'analyserai le texte suivant, extrait de *Blanche ou l'oubli* d'Aragon⁴ :

Le 25, de ce côté-ci du chapelet, Philippe est hors de lui, voilà trois, quatre jours qu'il dit à Marie-Noire, c'est dans quatre jours, dans trois jours, après-demain, demain... et le jeudi vingt-cinq novembre 1965, elle avait oublié, plus on lui répète les choses, et mieux elle oublie. Justement ce soir-là, elle était prise, mais je t'avais dit, tu m'avais dit, mais j'ai oublié, voilà quinze jours que j'ai les places, bon, tu me disais dans dix jours, dans quatre jours ou jeudi, je ne savais pas que c'était le 25 moi, et si je savais que c'était le 25, en tout cas, je ne savais pas que demain, après-demain, c'était le 25, et l'autre semaine Agnès m'avait dit tu es libre jeudi de l'autre semaine, tu comprends ? Philippe avait la tête à l'envers, et d'ailleurs Marie-Noire le préfère décoiffé. Le drame était que, ce soir-là, Johnny Halliday faisait sa rentrée à l'Olympia. On n'allait tout de même pas manquer ça ! Tu ne peux pas lui dire, à cette Agnès ? Ecoute, mon petit Philou, je ne peux pas faire ça à Agnès. D'abord, qui c'est, Agnès, tu en parles comme si, d'où elle sort... Ma meilleure amie, voyons, je t'ai dit cent fois ! Jamais de la vie, jamais de la vie. Agnès, voyons. Eh bien, Agnès, quoi, qui, Agnès ? Même que je t'ai demandé... Tu ne m'as rien demandé, première nouvelle. Toi, tu me coupes tout le temps, tu prétends que tu m'aimes, et puis tu ne m'écoutes pas. Je t'écoute, Marina, je t'écoute, mais j'oublie... Tu m'oublies ? Mais non, je ne t'oublie pas : j'oublie, voilà tout, j'oublie. Bien, tu iras seul. Oh, tu ne vas pas me faire ça ? Et pourquoi je ne te le ferais pas ? Mais après ça, Marina, avec qui, Marina, je pourrais en parler ? J'ai deux places et, tu sais, c'est difficile... Eh bien, tâche d'en avoir une troisième pour Agnès. Justement elle est seule. Une troisième, le jeudi matin, comme c'est commode ! Tu rêves. Bon, bien, va-z-y sans moi, emmène un copain... Ecoute, je vais essayer, je ne crois pas pouvoir, mais je vais essayer.

3. On reproche parfois aux travaux genevois de ne se servir des textes que pour illustrer le modèle d'analyse. A quoi il est facile de répondre qu'il est peu de travaux qui proposent des descriptions aussi fines et précises de la complexité de l'organisation de fragments de discours authentiques.

4. Paris, Gallimard, (1967, 141-142).

1. L'organisation polyphonique

Décrire l'organisation polyphonique de ce texte, c'est identifier les discours de voix diverses qu'il fait entendre à différents niveaux d'interaction, et analyser les formes et les fonctions de ceux-ci (cf. Roulet 1997b). Cette description fait intervenir des informations d'ordre énonciatif sur les différents discours produits et représentés⁵ dans le texte, d'ordre interactionnel, sur la dimension matérielle de l'interaction, d'ordre linguistique, sur la manière d'insérer et de (re)formuler ces discours dans le texte, d'ordre périodique, sur la ponctuation du texte, d'ordre hiérarchique et relationnel, sur l'intégration de ces discours représentés dans la structure du texte, et d'ordre informationnel, sur la progression de l'information dans le texte. J'examinerai successivement les dimensions interactionnelle, énonciative, linguistique, périodique, hiérarchique, relationnelle et informationnelle de ce texte, en décrivant les couplages qui permettent de rendre compte de son organisation polyphonique.

1.1. La dimension interactionnelle

Le module interactionnel, tel que nous le concevons aujourd'hui (voir Burger ici-même), définit les propriétés de la dimension matérielle des interactions, à différents niveaux d'emboîtement⁶ : interactants (nombre, position matérielle : locuteur ou scripteur, actif ou passif, co-présence spatiale et/ou temporelle ou non), occupation du canal (alternance/chevauchement des tours de parole).

Dans un dialogue romanesque, il est important de distinguer au moins deux situations d'interaction emboîtées l'une dans l'autre, puisque c'est dans le cadre de l'interaction entre le narrateur et le destinataire qu'est représentée l'interaction entre les personnages du dialogue. On a donc le schéma suivant,

5. J'utilise, en suivant l'usage de Fairclough (1988), le terme de discours *représenté*, plutôt que les termes usuels de discours *rapporté* ou de *reprise*, puisque le discours en question n'a pas nécessairement été énoncé antérieurement (il peut s'agir d'une anticipation du discours d'autrui) et qu'il n'est pas nécessairement formulé (il peut être seulement désigné ou implicite), comme je le montrerai par la suite.

6. Je distingue, en suivant l'usage de Clark (1996, 355), l'emboîtement (layering), qui indique seulement l'insertion d'une structure dans une autre, sans relation hiérarchique et relationnelle entre celles-ci, de l'enchâssement (embedding), qui implique une relation de subordination.

où les différents niveaux d'interaction sont indiqués entre crochets droits, et où les italiques caractérisent l'interaction entre les personnages :

[narrateur	<i>[Philippe - Marie-Noire]</i>	destinataire]
[scripteur	<i>[interlocuteur - interlocuteur]</i>	lecteur]
[dist. spatio-temporelle	<i>[co-présence spat-temp.]</i>	dist. spat-temp.]
[non interactif	<i>[interactif]</i>	non interactif]

Il convient de bien distinguer ces deux niveaux dans l'analyse de l'organisation polyphonique d'un discours et de préciser, pour chaque dimension, à quel niveau se situe la description.

1.2. La dimension énonciative

Le module énonciatif traite des différents discours qui sont produits ou représentés en surface du texte, ainsi que des voix qu'ils font entendre, à différents niveaux d'emboîtement (voir, pour une première approche, Miche 1996 et Perrin 1996b). Il est fondé sur l'hypothèse que le discours peut être découpé en segments faisant entendre différentes voix, et ceci de manière récursive, à différents niveaux d'emboîtement. C'est ainsi que, dans un dialogue romanesque, le narrateur peut représenter dans son discours les discours des personnages, qui peuvent à leur tour représenter dans leur discours les discours de leur interlocuteur ou d'autres personnages, et ainsi de suite.

Le découpage du texte en segments faisant entendre différentes voix, qui peuvent être emboîtés les uns dans les autres, ainsi que l'identification de ces voix, s'appuient sur une première interprétation du texte, enrichie par le recours à divers instruments heuristiques, sous la forme de manipulations linguistiques ou de paraphrases, qui visent à confirmer, à développer ou à expliciter cette interprétation. Dans l'analyse qui suit, les différents discours qui constituent ce texte sont indiqués entre []. Lorsque le discours représenté est simplement désigné, on fait suivre la désignation des crochets vides. Les crochets sont précédés de l'identification de la source de la voix, ici **N** pour narrateur, **P** pour Philippe, **M** pour Marie-Noire, **A** pour Agnès, **X** pour un énonciateur indéfini.

N[... Le 25, de ce côté-ci du chapelet, Philippe est hors de lui, voilà trois, quatre jours qu'il dit à Marie-Noire, P[c'est dans quatre jours,] P[dans trois jours,] P[après-demain,] P[demain...] et le jeudi vingt-cinq novembre 1965, elle avait oublié, P[plus on lui répète les choses, et mieux elle oublie]. M[Justement ce

soir-là, elle était prise], P[mais je t'avais dit P[]], M[P[tu m'avais dit,] mais j'ai oublié], P[voilà quinze jours que j'ai les places], M[bon, tu me disais P[dans dix jours], P[dans quatre jours] ou P[jeudi], je ne savais pas que c'était le 25 moi, et si je savais que c'était le 25, en tout cas, je ne savais pas que P[demain], P[après-demain], c'était le 25, et l'autre semaine Agnès m'avait dit A[tu es libre jeudi de l'autre semaine], tu comprends ?] Philippe avait la tête à l'envers, et d'ailleurs Marie-Noire le préfère décoiffé. P[Le drame était que, ce soir-là, J.H. faisait sa rentrée à l'Olympia. On n'allait tout de même pas manquer ça ! Tu ne peux pas lui dire, à cette Agnès ?] M[Ecoute, mon petit Philou, je ne peux pas faire ça à Agnès.] P[D'abord, qui c'est, M[Agnès], tu en parles M[] comme si, d'où elle sort...] M[M[Ma meilleure amie], voyons, je t'ai dit cent fois!] P[Jamais de la vie, jamais de la vie.] M[Agnès, voyons]. P[Eh bien, M[Agnès], quoi, qui, M[Agnès]] ? M[Même que je t'ai demandé M[]...] P[Tu ne m'as rien demandé, première nouvelle]. M[Toi, tu me coupes tout le temps, tu prétends que P[tu m'aimes], et puis tu ne m'écoutes pas.] P[Je t'écoute, Marina, je t'écoute, mais j'oublie...] M[Tu m'oublies ?] P[Mais non, je ne t'oublie pas : j'oublie, voilà tout, j'oublie.] M[Bien, tu iras seul.] P[Oh, tu ne vas pas me faire ça ?] M[Et pourquoi je ne te le ferais pas ?] P[Mais après ça, Marina, avec qui, Marina, je pourrais en parler ? J'ai deux places et, tu sais, c'est difficile...] M[Eh bien, tâche d'en avoir une troisième pour Agnès. Justement elle est seule.] P[M[Une troisième,] le jeudi matin, X[comme c'est commode!] Tu rêves.] M[Bon, bien, va-z-y sans moi, emmène un copain...] P[Ecoute, je vais essayer, je ne crois pas pouvoir, mais je vais essayer.]]

Cette analyse n'est pas la seule possible. Il arrive souvent que le caractère représenté d'un discours, ou les frontières d'un discours représenté, ne soient pas marqués, ce qui autorise différentes interprétations. Ainsi l'énoncé *plus on lui répète les choses et plus elle oublie* peut être interprété comme un commentaire de Philippe (voir l'analyse ci-dessus), ou comme un commentaire du narrateur. De même, *Justement ce soir-là, elle était prise* peut être interprété comme une représentation du discours de Marie-Noire (voir l'analyse ci-dessus) ou comme une information donnée directement par le narrateur (j'y reviendrai dans le seconde partie de l'article). Précisons que le but de l'analyse n'est pas de déterminer la bonne interprétation et de décrire la bonne organisation d'un texte, mais d'en décrire les interprétations et organisations possibles.

1.3. Le couplage entre les dimensions énonciative et interactionnelle⁷

Le couplage entre les informations relevant des dimensions interactionnelle et énonciative permet de dégager et de définir une première propriété constitutive de l'organisation polyphonique du dialogue romanesque : l'appartenance des discours et des voix à des plans d'énonciation différents. On observe en effet une correspondance entre les emboîtements des deux situations d'interaction distinguées sous 1.1. et deux plans d'énonciation qui apparaissent dans l'analyse sous 1.2. : le plan délimité par les crochets extérieurs, qui correspond au discours du narrateur, et le plan délimité par les crochets immédiatement intérieurs, correspondant aux discours des deux interlocuteurs (à quoi s'ajoute le troisième plan de la représentation, par Marie-Noire, du discours d'Agnès, qui correspond à un troisième situation d'interaction évoquée brièvement en passant).

Ces deux plans d'énonciation doivent être soigneusement distingués à toutes les étapes de l'analyse de l'organisation polyphonique. C'est ainsi que la distinction usuelle entre discours produit ou tenu (pour reprendre les termes de Perrin 1995) et discours reproduit ou représenté est nécessairement relative au plan d'énonciation analysé. Si les énoncés du narrateur qui se situent entre les crochets les plus élevés dans la description énonciative sont, sauf contre-indication, tenus (par exemple, *Le 25, de ce côté-ci du chapelet, Philippe est hors de lui...*), l'énoncé d'un personnage à la forme directe doit être considéré comme représenté ou tenu, selon que l'on se situe au plan du récit ou du dialogue.

Le couplage entre les dimensions énonciative et interactionnelle permet aussi de définir deux concepts-clefs de l'organisation polyphonique du discours : *diaphonie* et *polyphonie*. A chaque niveau d'interaction, il importe en effet de distinguer la personne à qui le locuteur parle de celles dont il parle et, corolairement la représentation du discours de l'interlocuteur destinataire immédiat (selon la caractérisation de Miche 1995), pour laquelle nous avons introduit le terme de *diaphonie* (Roulet et al. 1985), des représentations des discours d'autres personnes, pour lesquelles nous utilisons le terme de *polyphonie*⁸. Comme je le signalais

7. Je ne produirai pas, dans cet article, de règles de couplage régissant l'organisation polyphonique. Pour une réflexion sur le format de ces règles, et pour une formulation précise de celles-ci, voir Roulet (à paraître).

alors et comme Perrin (1996b) le montre bien, cette distinction est importante, car les deux types de représentations jouent des rôles très différents dans le discours.

Les récits ne présentent guère de constructions diaphoniques, car il est rare que le narrateur y représente le discours du lecteur (voir cependant l'exception remarquable du premier chapitre du roman de Calvino *Si par une nuit d'hiver un voyageur* étudié ici-même par Kuyumcuyan) ; en revanche, comme l'avait relevé Bakhtine, ils sont généralement fortement polyphoniques, car ils donnent une large place aux représentations des discours des personnages et, en particulier, des dialogues entre ceux-ci. Les interventions des personnages d'un dialogue, que celui-ci soit indépendant ou emboîté dans un récit, peuvent présenter des constructions polyphoniques, comme ici lorsque Marie-Noire mentionne l'invitation d'Agnès, mais elles sont surtout souvent marquées par de nombreuses représentations des discours effectifs ou potentiels de l'interlocuteur, qui jouent un rôle important dans la gestion de l'interaction (cf. Roulet 1993 et Espuny 1996).

1.4. Le couplage entre les dimensions énonciative et linguistique

L'analyse énonciative aboutissait à un découpage du texte en segments de discours faisant entendre différentes voix, celle du narrateur, celles des personnages, et celles d'autres personnes. Le couplage entre les informations des modules énonciatif et interactionnel a permis ensuite de distinguer d'une part, deux plans d'énonciation et, d'autre part, les représentations diaphoniques des représentations polyphoniques. Le couplage entre ces informations et les analyses linguistiques doit permettre maintenant de décrire avec précision les différentes formes de discours représentés dans les discours du narrateur et des personnages, aux deux plans d'énonciation distingués ci-dessus.

On observera tout d'abord que la distinction établie ci-dessus entre diaphonie et polyphonie, fondée sur l'attribution du discours représenté à

8. Opposé à diaphonique, le terme de polyphonique est utilisé ici dans un sens restreint, qui doit être bien distingué du sens générique, recouvrant diaphonique et polyphonique, qu'on trouve chez Bakhtine, Ducrot, ou dans notre concept d'organisation polyphonique (cf. Roulet 1997b).

l'interlocuteur destinataire immédiat ou à d'autres personnes est généralement marquée par des formes linguistiques, comme dans les deux exemples suivants, extraits du dialogue entre Philippe et Marie-Noire (je souligne les marques linguistiques de la construction) :

bon tu me disais dans dix jours (construction diaphonique)
 et l'autre semaine Agnès m'avait dit tu es libre jeudi de l'autre semaine.
 (construction polyphonique)

A noter que le locuteur peut aussi représenter dans son discours ses propres discours antérieurs, comme le montre l'exemple

mais je t'avais dit

où Philippe désigne un discours qu'il a tenu antérieurement.

Le couplage entre informations énonciatives et linguistiques permet ensuite de distinguer les discours représentés qui sont simplement *désignés*⁹ de ceux qui sont *formulés* et de ceux qui sont *implicités* :

a) le discours représenté peut être simplement *désigné* par un verbe ou par un syntagme nominal, généralement une nominalisation ; exemple :

tu en parles comme si

b) le discours représenté peut être *formulé*,

- soit sous la forme d'une représentation directe (ce qui ne veut pas dire littérale, comme le note Perrin 1995, 218), éventuellement introduite par un verbe de parole, deux points, un tiret et/ou des guillemets ; exemples :

il dit à Marie-Noire c'est dans quatre jours (ici sans : ni guillemets).

- soit sous la forme d'une représentation indirecte, caractérisée par une modification des déictiques et/ou éventuellement introduite par un verbe de parole et un complémenteur ; exemples :

tu prétends que tu m'aimes.

Justement, ce soir-là, elle était prise.

9. La décision de prendre en compte les discours désignés tient à ce qu'on observe des enchaînements analogues sur ceux-ci à ceux que l'on peut observer sur des discours représentés ; voir les points communs entre *Tu dis que tu n'es pas d'accord, eh bien je maintiens ma position* ; *tu protestes, eh bien je maintiens ma position* ; *malgré tes protestations, je maintiens ma position*.

c) il peut être seulement *implicite*, généralement par un connecteur en tête de réplique. Voir la différence entre les deux enchaînements avec *mais* dans la séquence suivante :

Justement ce soir-là, elle était prise,
mais je t'avais dit,
 tu m'avais dit, mais j'ai oublié.

Alors que le second *mais* enchaîne sur une reformulation explicite du discours de l'interlocutrice, le premier, qui est en tête de réplique, enchaîne nécessairement, si l'on se réfère aux instructions données par le connecteur, sur une reprise implicite du discours de l'autre.

Toujours sur la base d'informations linguistiques, il faut distinguer, avec Torck (1994) et Espuny (1996), les reprises diaphoniques locales des reprises diaphoniques à distance, selon que le locuteur représente dans son discours des propos immédiats ou des propos plus lointains de son interlocuteur. Voir la différence, entre la reprise immédiate des paroles de l'autre dans le second acte de

mais je t'avais dit,
 tu m'avais dit, mais j'ai oublié.

et la reprise à distance de

bon tu me disais dans dix jours, dans quatre jours ou jeudi.

Il faut distinguer aussi entre les constructions présentées comme *effectivement* ou *potentiellement* diaphoniques ou polyphoniques. Ces constructions n'apparaissent pas dans notre fragment, mais elles sont illustrées par les deux exemples suivants :

Tu dis que c'est une erreur, eh bien je ne suis pas d'accord.
 (diaphonie effective)

Tu vas me dire que c'est une erreur, eh bien je ne suis pas d'accord.
 (diaphonie potentielle)

Enfin, il faut distinguer les discours qui sont simplement représentés, sans être pris en charge par le locuteur, ce qui constitue le cas non marqué, de ceux qui sont à la fois représentés et pris en charge par le locuteur. Voir l'exemple suivant, où Marie-Noire tout à la fois reprend et prend en charge un énoncé antérieur :

Ma meilleure amie, voyons, je t'ai dit cent fois.

Le couplage entre les informations énonciatives et linguistiques permet ainsi de caractériser de manière précise les différentes formes de discours représentés. Il faut noter cependant que, à côté des cas marqués, qui relèvent du couplage entre informations énonciatives et linguistiques, il existe de nombreux cas non marqués, qui font intervenir le couplage entre informations énonciatives et référentielles, comme nous le verrons dans la seconde partie de cet article.

1.5. Le couplage entre les dimensions énonciative et périodique

Nous avions rangé jusqu'ici dans un module périodique tout ce qui relève de la *ponctuation du texte*, c'est-à-dire du découpage du texte, à différents niveaux d'enchâssement, en segments (ou étapes) présentés du point de vue temporel et/ou spatial comme distincts et/ou autonomes : les *unités périodiques*, présentées comme distinctes mais non autonomes, et les *mouvements périodiques*, présentés comme distincts et autonomes (voir Grobet ici-même). Il apparaît de plus en plus qu'il ne s'agit pas d'une dimension indépendante, et que l'on peut rendre compte de la division en unités et mouvements périodiques, et donc de ce qu'il faudrait appeler plutôt l'*organisation périodique*, par le couplage d'informations issues des modules hiérarchique et phono-prosodique ou graphique. On constate en effet que les frontières d'unités et de mouvements périodiques coïncident toujours au moins, quoique de manière non biunivoque, avec des frontières d'actes ou d'interventions (une unité périodique, caractérisée par un point-virgule ou par un intonème continuatif, pouvant regrouper plusieurs actes, voire plusieurs interventions, de même qu'un mouvement périodique, caractérisé par un point ou par un intonème conclusif, peut regrouper plusieurs interventions).

Il est intéressant de mettre en relation les structures énonciative et périodique de notre fragment. Si on se situe au plan d'énonciation du récit, on observe que la séquence suivante, très complexe du point de vue énonciatif puisqu'elle représente cinq interventions successives d'un échange, forme un seul mouvement périodique (délimité par des barres obliques) :

/M[Justement ce soir-là, elle était prise], P[mais je t'avais dit.] M[P[tu m'avais dit.] mais j'ai oublié], P[voilà quinze jours que j'ai les places.] M[bon, tu me disais P[dans dix jours.] P[dans quatre jours] ou P[jeudi], je ne savais pas que

c'était le 25 moi, et si je savais que c'était le 25, en tout cas, je ne savais pas que demain, après-demain, c'était le 25, et l'autre semaine Agnès m'avait dit A[tu es libre jeudi de l'autre semaine], tu comprends ?]/

Elle se distingue ainsi nettement de la suite du fragment où, comme dans l'extrait suivant, chaque intervention ou réplique représentée correspond à un mouvement périodique :

/P[Tu ne peux pas lui dire, à cette Agnès ?]/ M[Ecoute, mon petit Philou, je ne peux pas faire ça à Agnès.]/ P[D'abord, qui c'est, M[Agnès], tu en parles M[] comme si, d'où elle sort...]/ M[M[Ma meilleure amie,] voyons, je t'ai dit cent fois !]/ P[Jamais de la vie, jamais de la vie.]/ M[Agnès, voyons.]/ P[Eh bien, M[Agnès], quoi, qui, M[Agnès]] ?/ M[Même que je t'ai demandé...]/ P[Tu ne m'as rien demandé, première nouvelle.]/

Ceci dit, dans l'ensemble du fragment, les représentations des interventions ne sont démarquées ni par des tirets, ni par des guillements (à la différence du dialogue de Proust décrit dans Roulet 1995) ; de plus, elles sont disposées en ligne, et non pas à la ligne (comme le sont les interventions des échanges chez Flaubert ou Maupassant, par exemple). Cette disposition a pour effets, d'une part, comme je l'ai déjà noté, de rendre parfois floues les frontières entre les énoncés tenus et représentés par le narrateur, et d'autre part, de créer une tension entre les formes directes, qui mettent au premier plan l'échange entre les interlocuteurs, et la disposition en ligne, qui tend à narrativiser celui-ci.

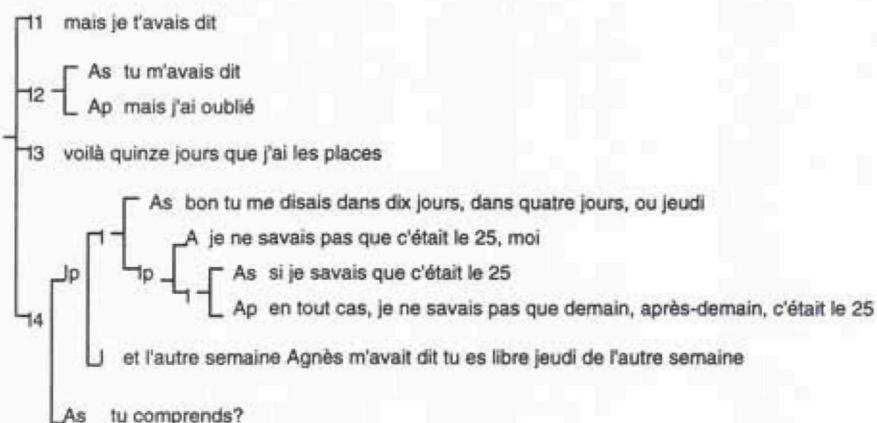
1.6. La dimension hiérarchique et l'organisation relationnelle

Le module hiérarchique définit les constituants de base de la structure du texte : l'échange, l'intervention et l'acte, ainsi que les rapports de dépendance, d'interdépendance et d'indépendance entre ceux-ci (cf. Roulet 1996). Il est fondé sur un principe de récursivité (une intervention peut être formée de constituants de rangs supérieur, égal, ou inférieur), qui permet d'engendrer les structures hiérarchiques des textes dialogiques et monologiques les plus complexes. Comme je l'ai suggéré dès Roulet et al. (1985), la structure hiérarchique est le résultat d'un processus dynamique de négociation¹⁰ ; elle a donc intrinsèquement une dimension dynamique.

10. On retrouve un point de vue analogue chez Clark (1996, 319) : "the hierarchical structure of conversation is an emergent property".

Je n'aborderai pas ici la structure hiérarchique du récit pour m'en tenir à l'analyse de la structure hiérarchique d'un fragment de l'échange entre Philippe et Marie-Noire, dans la mesure où elle est importante pour saisir l'organisation polyphonique. J'utilise les abréviations suivantes : E = échange, I = intervention, A = acte, p = principal, s = subordonné.

Justement ce soir-là, elle était prise



La structure relationnelle traite des relations illocutoires et interactives entre les constituants de la structure hiérarchique et des informations en mémoire discursive (correspondant souvent, mais pas toujours, au constituant antérieur). Jusqu'ici, nous avions admis qu'il s'agissait d'une dimension indépendante, relevant d'un module spécifique (cf. Roulet 1991, 1995, 1996). Or, il apparaît de plus en plus, comme pour la dimension périodique, qu'il est possible d'en traiter en couplant des informations relevant du module hiérarchique (sur les constituants du texte à différents niveaux), avec des informations d'ordre lexical (les instructions données par les connecteurs), ou avec des informations d'ordre référentiel (par exemple, sur une relation de conséquence entre deux faits), selon des mécanismes inférentiels que je décrirai dans la seconde partie de cet article. Il convient par conséquent de parler de l'organisation, plutôt que de la dimension, relationnelle.

Je ne m'arrêterai pas ici aux fonctions illocutoires initiatives et réactives des interventions constitutives de l'échange ci-dessus pour étudier

plus en détail les structures relationnelles des interventions I1, I2 et I4, qui jouent un rôle important dans l'organisation polyphonique. Dans l'analyse qui suit, j'indique en majuscules la relation (avec éventuellement, en dessous, le connecteur qui marque la relation), suivie de l'information en mémoire discursive et du constituant ; l'information en mémoire discursive est entre parenthèses si elle n'a pas sa source dans le constituant antérieur.

- I1 C-ARG [(tu dis que tu es prise)] [je t'avais dit].
mais
- I2 C-ARG [tu m'avais dit] [j'ai oublié]
mais
- I4 COM [COOR [[C-ARG [tu me disais dans dix jours, dans quatre jours ou jeudi]
et *mais*
[je ne savais pas que c'était le 25 moi] COOR [HYP [je savais que c'était le 25]
et *si*
REF [(que je le sache ou non)][je ne savais pas que demain, après-demain,
en tout cas
c'était le 25]]] [l'autre semaine Agnès m'avait dit]] [tu comprends?]]

1.7. Le couplage entre les structures hiérarchique, relationnelle et énonciative

Le couplage entre les dimensions hiérarchique et énonciative confirme une observation que nous avions déjà faite dans Roulet et al. (1985), à savoir que les constituants diaphoniques ont généralement un statut subordonné, le locuteur reprenant dans un premier temps le discours de son interlocuteur pour le subordonner à son propre discours. C'est le cas dans l'échange analysé pour *tu m'avais dit* et *tu me disais dans dix jours, dans quatre jours ou jeudi*.

Le couplage entre les structures énonciatives et relationnelles vient confirmer une autre observation que nous avions faite dans les analyses d'une lettre de George Sand (Roulet 1993) et d'un dialogue romanesque de Proust (Roulet 1995), à savoir que les constructions diaphoniques sont le plus souvent reliées par une relation interactive de contre-argument avec le discours du locuteur. C'est le cas dans les trois interventions analysées ci-dessus et on en trouve plusieurs autres exemples dans notre texte :

Eh bien, Agnès, quoi, qui, Agnès ?
 Mais non, je ne t'oublie pas : j'oublie, voilà tout.
 Mais après ça, Marina, avec qui, Marina, je pourrais parler ?
 Eh bien, tâche d'en avoir une troisième pour Agnès.

Dans les quatre cas, le connecteur en tête de réponse, *mais* ou *eh bien*, marque un enchaînement implicite, avec une relation de contre-argument, sur le discours de l'interlocuteur (voir les développements de Perrin 1996b : 146ss, sur la fonction des reprises diaphoniques comme arguments d'autorité dans le dialogue). C'est qu'une des stratégies de négociation les plus habiles et qui ménagent le mieux la face de l'interlocuteur consiste à s'appuyer sur une représentation du discours de celui-ci pour en inverser l'orientation argumentative.

1.8. Le couplage entre les dimensions énonciative et informationnelle

Le module informationnel décrit les objets de discours qui sont successivement activés dans le texte, ainsi que les éventuelles traces des points d'ancrage de ces objets de discours dans le texte (cf. Grobet 1996 et ici-même). Généralement, ce processus ne fait pas intervenir de reprise du discours de l'autre. Ainsi, dans la séquence suivante :

Bien, tu iras seul.
 Oh, tu ne vas pas me faire ça ?

où *ça* est la trace du point d'ancrage en mémoire discursive, "tu iras seul", de l'objet de discours : "tu ne vas pas me faire".

Mais il arrive que l'énonciateur commence par réactiver, en le reformulant, l'objet de discours introduit par l'interlocuteur, surtout si celui-ci ne figure pas dans l'acte précédent, pour en faire plus explicitement le point d'ancrage de sa réaction. Ainsi dans l'exemple suivant :

Eh bien tâche d'en avoir une troisième pour Agnès.
 Justement, elle est seule.
 Une troisième,
 le jeudi matin, comme c'est commode !

Une troisième est une reprise diaphonique dont la fonction est manifestement de réactiver l'objet de discours activé par l'avant-dernier acte pour en faire plus clairement le topic de la réaction.

Il en va de même dans les séquences :

D'abord, qui c'est,
Agnès,
tu en parles comme si

Eh bien Agnès,
quoi, qui,
Agnès ?

Le couplage entre les structures énonciative et informationnelle permet d'expliquer ici l'emploi topical des reprises diaphoniques. J'ai montré, dans Roulet (1993), que la situation d'interaction différée typique de l'échange épistolaire favorisait cet emploi.

1.9. De l'organisation polyphonique de ce texte

Si on récapitule brièvement les observations faites jusqu'ici, on constate que notre texte présente une organisation polyphonique très complexe, à deux plans d'énonciation, qui fait intervenir tous les types de discours représentés et qui illustre bien les diverses fonctions de ces formes dans le récit et dans le dialogue.

Le récit est à forte dominante polyphonique, puisqu'il est centré sur la représentation des interventions successives de l'échange entre les personnages. L'organisation polyphonique du récit est caractérisée, du point de vue linguistique, par la prédominance de représentations directes des interventions (mais sans tirets, ni guillemets) et, du point de vue périodique, par un alignement des paroles du narrateur et de celles des personnages, voire une fusion partielle dans le passage où ces paroles ne sont séparées que par des virgules. D'où le double effet, déjà relevé, d'atténuation des frontières entre les discours des uns et des autres, et de tension entre forme dialogique (privilégiant l'expérience directe des paroles des personnages) et forme narrative (privilégiant la voix et le point de vue du narrateur)¹¹. Cela répond sans doute au double objectif, ethnologique et expérimental, du narrateur (qui se trouve être un linguiste) et de l'auteur de *Blanche ou l'oubli* (voir les commentaires de Bougnoux 1973).

11. Voir les observations de Perrin (1995) sur le dialogue rapporté dans le récit.

Si on examine maintenant le dialogue entre les personnages pour lui-même, on observe qu'il est fortement marqué du point de vue diaphonique, puisqu'il comporte une douzaine de mentions du discours de l'interlocuteur ou de l'interlocutrice, dont plus de la moitié sont implicites (par *mais*, *eh bien* ou *voyons*). Le choix et la fréquence mêmes de ces connecteurs (huit occurrences) indique qu'il est fait allusion au discours de l'interlocuteur ou de l'interlocutrice pour en retourner l'orientation argumentative. On retrouve ici le type de structure diaphonique, à forte dominante implicite et contre-argumentative que j'avais décrit dans un dialogue de *Sodome et Gomorrhe* (cf. Roulet 1995), et qui est sans doute typique de ces négociations de couple, sur des projets antagonistes, qui sont si menaçantes pour les faces des interactant(e)s¹².

2. L'organisation inférentielle

Les inférences sur lesquelles se fonde en bonne partie l'organisation du discours n'occupent pas, dans l'approche modulaire genevoise, la place centrale qui leur est attribuée dans la théorie de la pertinence. Mais cela ne signifie ni que nous ignorons cet aspect de l'organisation du discours, ni que le modèle ne peut en rendre compte. Pour nous, comme pour d'autres chercheurs (de Sadock 1986 à Berrendonner 1986 et à Ghiglione & Trognon 1993), les inférences jouent un rôle important dans le discours, mais on ne saurait ramener l'organisation du discours au seul principe de pertinence ; par ailleurs, comme je le notaïs dans Roulet (1989, 47) et comme le relève Charolles (1990, 135), la théorie de la pertinence ne permet pas de prévoir et de calculer à l'aveuglette les inférences, elle permet de les décrire ou de les expliquer *a posteriori*, ce qui est bien différent, même si c'est déjà un apport intéressant à l'étude de l'organisation du discours.

Si l'on admet, avec Sperber & Wilson (cf. Moeschler et al. 1994, 21-26), que les inférences interviennent aux deux niveaux du passage de la forme logique à la forme propositionnelle et du passage de la forme propositionnelle à l'interprétation de l'énoncé et qu'elles se fondent, d'une part, sur des informations linguistiques, et d'autre part sur des hypothèses contextuelles (qui sont pour nous généralement de nature référentielle), ces

12. Voir les observations de Perrin (1996b) sur la fonction d'autorité des reprises diaphoniques et celles d'Espuny (1996) sur le rôle des reprises diaphoniques dans la gestion des rapports de faces entre les interlocuteurs.

inférences reposent sur le couplage d'informations linguistiques et, le plus souvent, référentielles. Nous ne parlerons par conséquent pas de dimension, mais d'organisation inférentielle.

Dans les analyses que nous avons conduites jusqu'ici, le problème des inférences est apparu au moins à trois niveaux : la détermination des voix qui sont représentées implicitement dans le discours, comme nous l'avons vu rapidement dans la première partie de cet article, la détermination des fonctions interactives des constituants des interventions et des informations qu'elles relient, qui touche l'organisation relationnelle, et la recherche des points d'ancre des objets de discours activés dans le texte, qui touche l'organisation topicale. Dans les trois cas, on fait intervenir des prémisses relevant de différentes dimensions du discours.

D'où l'intérêt de recourir à un modèle de l'inférence qui relie un ensemble de prémisses à une conclusion, selon le schéma suivant :

prémissse 1, prémissse 2, prémissse ...

conclusion

L'utilisation de ce modèle est illustrée par l'application aux deux énoncés élémentaires suivants, qui pourraient être adressés par une jeune femme à son compagnon, la veille du passage du camion des ordures :

La poubelle est pleine

La poubelle est toujours pleine

Selon Sperber & Wilson (cf. Moeschler et al. 1994, 21-26), l'interprétation comporte au moins deux étapes : a) l'explicitation de la forme logique (comportant principalement l'identification des référents) pour aboutir à la forme propositionnelle, et b) le mécanisme d'implication de la forme propositionnelle pour aboutir à l'interprétation. Ce dernier mécanisme comporte nécessairement deux entrées, d'une part la forme propositionnelle de l'énoncé, d'autre part les hypothèses contextuelles qu'il faut sélectionner, à l'aide du principe de pertinence, pour aboutir à l'interprétation.

On peut dès lors rendre compte de l'interprétation la plus probable (dans le contexte indiqué)¹³ du premier exemple par le schéma suivant (je laisse de côté la phase d'explicitation)¹⁴ :

prémissse 1	information linguistique :	La poubelle est pleine
prémissse 2	information référentielle :	si une poubelle est pleine la veille du ramassage, il faut la descendre
conclusion	interprétation :	il faut descendre la poubelle

Le deuxième exemple, un petit peu plus long et complexe, requiert une hypothèse contextuelle moins immédiatement accessible et un effort interprétatif plus grand :

prémissse 1	information linguistique :	La poubelle est toujours pleine
prémissse 2	information référentielle :	si une poubelle est toujours pleine, il faut en acheter une plus grande
conclusion	interprétation :	il faut acheter une poubelle plus grande

Dans les deux cas, on a bien une opération de couplage entre, d'une part, une information linguistique, donnée par la forme propositionnelle, et d'autre part, une information qui relève pour nous du module référentiel¹⁵.

Voyons maintenant comment ce modèle permet de rendre compte de la détermination des fonctions interactives et des informations qu'elles relient, du repérage de points d'ancre des objets de discours activés successivement dans le texte, ainsi que des représentations implicites de discours qui apparaissent dans notre fragment, afin de mettre en évidence l'organisation inférentielle de ce texte, c'est-à-dire la place et le rôle des inférences dans l'organisation de celui-ci.

-
13. Comme pour tous les exemples fabriqués, le lecteur aura peut-être enrichi le contexte de manière à aboutir à d'autres interprétations de ces énoncés.
 14. Les descriptions de parcours inférentiels présentées ici le sont de manière informelle et indicative. En effet, le format et l'étendue des représentations sémantiques (en particulier pour le traitement des connecteurs correspondant à des conjonctions de coordination et de subordination) soulèvent des problèmes délicats. On observe d'ailleurs que les recherches conduites jusqu'ici dans le cadre de la théorie de la pertinence précisément sur le rôle des connecteurs et des anaphores (cf. Moeschler et al. 1994) ne proposent pas d'analyses explicites et formelles, allant de la forme logique à la forme propositionnelle et à l'interprétation, des parcours inférentiels déclenchés par des discours authentiques (c'est-à-dire non fabriqués pour les besoins de l'analyse). Comme je ne m'intéresse pas ici à la description des structures syntaxiques et sémantiques en tant que telles, je me contente de représenter l'information linguistique sous une forme phrasique.
 15. Bien que la question ne soit pas abordée par Filliettaz (ici-même), on peut faire l'hypothèse que ces informations relèvent des structures conceptuelles.

Les analyses proposées appellent deux remarques préalables, pour éviter tout malentendu.

En l'état, ces analyses ont un objectif exploratoire et visent seulement à saisir, ou plutôt à simuler, les mécanismes inférentiels en jeu, indépendamment du choix d'un format de représentation qui soit compatible avec ceux utilisés dans d'autres modules (en particulier le module référentiel).

Elles ne prétendent pas rendre compte exactement des parcours inférentiels des interactants. Comme le note Jayez, "il n'est en général pas possible de spécifier avec assez de précision l'ensemble de départ et les procédures qu'on suppose mises en jeu dans une inférence effectuée par un organisme vivant. Du coup l'attribution à cet organisme d'une inférence est avant tout une commodité de représentation, dont on peut, selon les contextes et en fonction de l'évolution des connaissances dans ce domaine, discuter le degré de réalisme" (1988, 18).

2.1. La détermination des relations interactives et des informations qu'elles relient

On observe dans notre texte au moins trois problèmes différents, illustrés par les cas suivants.

Dans le premier, deux constituants sont reliés par un connecteur, comme dans cet exemple :

je t'écoute, mais j'oublie.

Pour aboutir à une interprétation, il faut préciser les informations reliées par mais, ainsi que la nature de la relation.

On peut postuler le mécanisme inférentiel suivant :

prémissse 1	information linguistique :	je t'écoute, mais j'oublie P affirme successivement qu'il écoute et qu'il oublie
prémissse 2	information référentielle (appelée par <i>mais</i> et sous-jacente au discours de Marie-Noire) :	si on écoute, alors on n'oublie pas

conclusion interprétation (par élimination de la prémissse 2, contre-dite par la prémissse 1) même si on écoute, on peut oublier (ou le fait que j'oublie ne signifie pas que je n'écoute pas).

Dans le second cas, on a aussi deux constituants, mais sans marque de relation interactive (ou, s'il y a une marque, elle indique une relation incompatible avec les informations véhiculées par ces constituants) ; il est illustré par l'exemple suivant :

Le drame était que ce soir-là, JH faisait sa rentrée à l'Olympia. On n'allait tout de même pas manquer ça.

On observe bien la présence, dans le deuxième acte, d'un connecteur contre-argumentatif, *tout de même*, mais celui-ci ne peut en aucun cas établir une relation entre le deuxième acte et l'information introduite en mémoire discursive par le premier acte, comme le montre l'impossibilité d'interpréter la séquence : *bien que JH fasse sa rentrée à l'Olympia, on ne va pas manquer ça*. Cela nous oblige à chercher une autre prémissse implicitée en mémoire discursive et nous retrouvons le problème illustré par le troisième exemple, sur lequel nous reviendrons. L'articulation entre les deux actes n'est donc pas marquée. Pour dégager la fonction interactive, il faut coupler les informations d'ordre linguistique qui nous sont données par les formes propositionnelles des deux actes avec une information d'ordre référentiel ; l'hypothèse contextuelle la plus immédiatement accessible peut être formulée ainsi : si une vedette fait sa rentrée, alors on ne peut pas manquer ça.

On peut dès lors postuler le parcours inférentiel suivant :

prémissse 1	information linguistique :	JH fait sa rentrée à l'Olympia
prémissse 2	information linguistique :	on ne peut tout de même pas manquer ça
prémissse 3	information référentielle :	si une vedette fait sa rentrée, alors il ne faut pas manquer ça
conclusion	interprétation :	c'est parce que JH fait sa rentrée à l'Olympia qu'il ne faut pas manquer ça

On est ainsi amené à postuler une relation interactive d'argument entre les deux actes.

Si l'on tient compte de la présence de *tout de même*, ce connecteur déclenche un autre mécanisme inférentiel, qu'on peut décrire ainsi :

prémissse 1	information linguistique :	JH fait sa rentrée à l'Olympia
prémissse 2	information linguistique :	on ne peut tout de même pas manquer ça
prémissse 3	information référentielle : (appelée par <i>tout de même</i>)	même si il y a un problème, il ne faut pas manquer la rentrée d'une vedette
prémissse 4	information référentielle :	il y a un problème : M est prise
conclusion	interprétation :	même si M est prise, il ne faut pas manquer la rentrée de JH

On ne va pas manquer ça enchaîne donc implicitement sur l'information "même si Marie-Noire est prise", traitée comme un contre-argument. L'interprétation finale de l'exemple peut être paraphrasée ainsi :

c'est parce que JH fait sa rentrée à l'Olympia que, même si tu es prise, on ne va pas manquer ça.

En fait, l'examen du mécanisme inférentiel déclenché par *tout de même* dans cet exemple, dans la mesure où ce connecteur n'enchaîne pas sur l'information introduite par l'acte antérieur, nous a conduit déjà au troisième cas que nous voulions examiner, celui où la réplique est formée d'un seul constituant, mais précédé d'un connecteur qui indique une relation interactive avec une ou plusieurs informations en mémoire discursive à définir ; c'est l'exemple suivant :

Même que je t'ai demandé.

Les instructions données par *même* exigent d'articuler au moins deux informations : un argument, marqué par *même*, qui est présenté comme décisif, et la conclusion. L'interprétation de cet énoncé fait donc intervenir le mécanisme d'implication suivant :

prémissse 1	information linguistique :	même que je t'ai demandé
prémissse 2	information référentielle : (appelée par <i>même</i>) :	si on a demandé une chose à propos d'une autre, alors c'est qu'on a déjà parlé de cette autre chose
conclusion	interprétation :	Marie-Noire a déjà parlé d'Agnès à Philippe

Ces quelques analyses mettent bien en évidence les liens très étroits entre l'organisation relationnelle et l'organisation inférentielle du discours.

2.2. La détermination des points d'ancrage des objets de discours

Nous faisons l'hypothèse que les objets de discours qui sont activés successivement dans le texte s'appuient sur un ou plusieurs points d'ancrage dans la mémoire discursive (cf. Roulet 1996 et 1998, Grobet 1996). Ce(s) point(s) d'ancrage peu(ven)t être indiqués dans l'acte qui active l'objet de discours par une trace, c'est-à-dire par une expression référentielle comme un pronom anaphorique ou une expression définie, qui nous donne des instructions sur le référent, plus ou moins déterminé, à chercher. La description informationnelle, en structure de surface du texte, distingue seulement les objets de discours des éventuelles traces de point d'ancrage. Le repérage des points d'ancrage en mémoire discursive, qu'ils soient indiqués ou non dans le texte par une trace, fait nécessairement intervenir des hypothèses contextuelles, et donc un couplage entre informations linguistiques et référentielles.

Je me propose d'illustrer ces mécanismes inférentiels à partir de trois exemples de repérage de points d'ancrage en mémoire discursive, deux marqués et un non marqué. Je précise que l'analyse porte sur le dialogue entre les personnages. Dans le premier cas, illustré par l'exemple suivant, l'objet de discours "voilà quinze jours que j'ai" est activé par rapport à un point d'ancrage en mémoire discursive qui est indiqué dans l'acte par une expression définie, *les places* :

Voilà quinze jours que j'ai les places.

Pour repérer ce point d'ancrage en mémoire discursive, on peut postuler, du point de vue de Marie-Noire, le parcours inférentiel suivant :

prémissse 1	information linguistique :	Voilà quinze jours que j'ai les places
prémissse 2	information référentielle : (appelée par <i>les</i> ¹⁶)	Philippe a rappelé à Marie-Noire à plusieurs reprises leur projet d'aller au concert de JH du jeudi 25

16. Grobet (1996, 77) rappelle que "dans un SN défini *le* a pour fonction, d'après Corblin, d'imposer un domaine de référence dont les éléments sont manifestes à l'esprit de l'interlocuteur (par exemple, lorsqu'ils ont été évoqués antérieurement) et d'en extraire un élément".

conclusion	interprétation :	c'est l'information concernant les places pour le concert de JH qui constitue le point d'ancrage de l'objet de discours "voilà quinze jours que j'ai"
------------	------------------	---

Dans le deuxième cas, illustré par la séquence suivante, abrégée :

... tu ne m'écoute pas. Je t'écoute, Marina, mais j'oublie... Tu m'oublies ? il n'y a pas de trace du point d'ancrage de l'objet de discours "oublier" dans le troisième acte, ce qui aboutit à un malentendu (voulu ou simulé), qui apparaît dans le quatrième acte.

On peut postuler, du point de vue de Marie-Noire, le parcours inférentiel suivant pour le repérage du point d'ancrage non marqué du troisième acte, *mais j'oublie*, en mémoire discursive :

prémissse 1	information linguistique :	je t'écoute, mais j'oublie
prémissse 2	information référentielle :	le dernier objet traité est Marie-Noire
conclusion 1	interprétation :	l'information <i>j'oublie</i> a comme point d'ancrage Marie-Noire (c'est à propos de Marie-Noire que je dis que j'oublie).

C'est bien l'interprétation, effective ou simulée, qui est attestée par la réplique suivante de Marie-Noire. Mais ce ne peut être celle visée par Philippe, car elle est en contradiction avec une information déjà donnée, à savoir que Philippe aime Marie-Noire. Du point de vue de Philippe, il faut prendre en compte une autre prémissse :

prémissse 3	information référentielle :	Philippe aime Marie-Noire
prémissse 4	information référentielle :	si on aime qlqn, alors on ne l'oublie pas (ou on ne le dit pas!)
conclusion 2	par élimination de la conclusion 1, contredite par les prémisses 3 et 4	l'information <i>j'oublie</i> n'a pas comme point d'ancrage Marie-Noire

Enfin, pour repérer le point d'ancrage X, il faut faire intervenir une dernière prémissse :

prémissse 5	information référentielle :	si l'oubli ne concerne pas les gens, alors il concerne leurs paroles
conclusion 3	interprétation :	l'oubli concerne les paroles de Marie-Noire

Le troisième cas concerne le repérage du point d'ancrage d'un objet de discours qui n'est pas marqué dans l'acte par une trace. Il s'agit du dernier acte de la séquence suivante :

Ma meilleure amie, voyons, je t'ai dit cent fois !

Jamais de la vie, jamais de la vie.

Pour repérer le point d'ancrage, non marqué, de l'objet de discours "jamais de la vie", qui est une forme de réfutation, il faut postuler le parcours inférentiel suivant :

prémissse 1	information linguistique :	jamais de la vie
prémissse 2	information référentielle :	le dernier objet traité est le fait d'avoir déjà dit cent fois
conclusion	interprétation :	le point d'ancrage de l'objet de discours est je t'ai déjà dit cent fois

On observe ici aussi un lien très étroit entre organisation informationnelle et organisation inférentielle.

2.3. La détermination des discours représentés implicitement dans le discours du locuteur

J'ai mentionné brièvement dans la première partie de cet article le fait que le locuteur pouvait simplement représenter implicitement dans son discours les discours d'autres personnes, en particulier celui de son interlocuteur. Examinons rapidement le mécanisme inférentiel sur lequel se fondent ces implicitations. J'analyserai trois exemples, un cas marqué et deux cas non marqués.

Premier exemple, marqué par la présence d'un *mais*, il s'agit du second acte de la séquence :

Tu m'oublies ? Mais non, je ne t'oublie pas.

On peut postuler le parcours inférentiel suivant :

prémissse 1	information linguistique :	Mais non, je ne t'oublie pas
prémissse 2	information référentielle (appelée par <i>mais</i>) :	si on demande à qlqn s'il a oublié qlqch, c'est qu'il a sans doute oublié
conclusion	interprétation :	bien que tu demandes si je t'oublie, je ne t'oublie pas (le second acte reprend implicitement le discours de l'interlocutrice)

Le second exemple se distingue du précédent par le fait que ce n'est pas le discours représenté lui-même qui est implicite, mais son statut de discours représenté. C'est le cas non marqué d'ironie qui apparaît dans la séquence :

Une troisième, le jeudi matin, comme c'est commode !

On peut postuler le parcours inférentiel suivant, qui fait intervenir le couplage d'informations linguistiques et référentielles :

prémissse 1	information linguistique :	comme c'est commode de trouver une place le jeudi matin
prémissse 2	information référentielle :	tout Parisien sait qu'il est très difficile de trouver une place pour un spectacle à l'Olympia le jour de la représentation
prémissse 3	information référentielle :	Philippe est parisien
conclusion	interprétation :	Le locuteur Philippe n'est pas l'énonciateur de l'assertion.

Philippe attribue l'assertion à un énonciateur E qui est sans doute Marie-Noire. Selon les hypothèses de Ducrot¹⁷, l'énoncé est polyphonique et doit être interprété comme ironique, voire agressif s'il est attribué à Marie-Noire.

Le troisième exemple est ambigu, et peut être interprété aussi bien comme un discours tenu par le narrateur que comme une représentation du discours de Marie-Noire (interprétation que j'ai retenue dans l'analyse énonciative en 1.2.). Il s'agit de la séquence

Justement ce soir-là, elle était prise.

pour laquelle on peut postuler le parcours inférentiel suivant, qui fait intervenir la notion de plan d'énonciation, fondée sur des informations énonciative et interactionnelle (voir 1.3.) :

17. "Parler de façon ironique, cela revient, pour un locuteur L, à présenter l'énonciation comme exprimant la position d'un énonciateur E, position dont on sait par ailleurs que le locuteur L n'en prend pas la responsabilité et, bien plus, il la tient pour absurde" et, plus bas, à propos d'un exemple analogue au nôtre, "c'est cette assimilation de l'énonciateur à l'allocataire qui rend ici l'ironie aggressive" (Ducrot 1984, 211).

prémissse 1	information linguistique :	Justement ce soir-là, elle était prise
prémissse 2	information complexe (énonciative et interactionnelle) :	nous sommes au plan d'énonciation du récit et le narrateur informe le destinataire des faits et gestes des personnages
conclusion	interprétation :	l'énonciateur de l'information est le narrateur

Mais on peut sélectionner aussi bien, toujours dans le cadre de la dimension interactionnelle, une autre hypothèse contextuelle :

prémissse 2bis	information complexe :	nous sommes au plan d'énonciation du dialogue entre les personnages et Marie-Noire répond à l'intervention de Philippe
conclusion	interprétation :	l'énonciateur de l'information est Marie-Noire

2.4. De l'organisation inférentielle de ce texte

Les mécanismes inférentiels jouent un rôle déterminant dans l'organisation de tous les discours, mais ce rôle peut varier selon différents paramètres : le caractère plus ou moins marqué du mécanisme (présence ou absence d'un connecteur, d'un pronom anaphorique, d'une marque de diaphonie ou de polyphonie), le domaine qui est touché par le mécanisme (détermination des fonctions illocutoires ou interactives et des informations qu'elles relient, repérage des points d'ancrage des objets de discours, repérage et attribution des discours qui sont représentés implicitement), et la situation d'interaction.

Dans le fragment décrit ici, les mécanismes inférentiels interviennent à un degré très élevé dans l'interprétation des discours représentés. Au plan du récit, il arrive que les représentations des répliques des personnages ne soient délimitées par aucune marque (voir la première partie du dialogue où les répliques ne sont séparées ni par des verbes introducteurs, ni par des tirets ou des guillements, ni même par un point) ; le plus souvent, elles ne sont pas attribuées par des marques explicites à l'un ou l'autre des interlocuteurs. Les hypothèses contextuelles non guidées par des marques linguistiques jouent donc un rôle déterminant dans l'interprétation. Au plan du dialogue, on observe de nombreux cas de représentations implicites du discours de l'interlocuteur, mais celles-ci sont généralement marquées par la présence d'un connecteur en tête de réplique. Le choix des hypothèses contextuelles est alors guidé par les instructions données par le connecteur.

En ce qui concerne le repérage des points d'ancrage des objets de discours, on observe peu de traces de ceux-ci dans le texte, à part quelques expressions définies (*les places, le 25, ce soir-là*), quelques pronoms anaphoriques (*le, ça*), au plus une dizaine pour une cinquantaine d'actes sur l'ensemble du fragment. Le repérage des points d'ancrage, comme souvent dans le dialogue en face à face, repose donc en majeure partie sur des mécanismes inférentiels non guidés par des marques linguistiques spécifiques, et principalement sur le principe par défaut que l'interlocuteur reprend implicitement comme topique tout ou partie du topique ou de l'objet de discours activé dans l'acte précédent.

Quant aux fonctions interactives et aux informations qu'elles relient, elles sont marquées par un nombre relativement élevé de connecteurs (une vingtaine), en majorité contre-argumentatifs, qui viennent guider le choix des informations référentielles nécessaires à l'interprétation.

3. Remarque conclusive

On peut se demander, au terme de cette analyse de l'organisation polyphonique et de l'organisation inférentielle de ce fragment de récit, quel est le statut de ces organisations spécifiques dans l'organisation complexe du discours que vise à décrire une approche modulaire. Décrire une organisation spécifique, c'est pour nous adopter un certain point de vue sur l'organisation du discours, qui correspond souvent à une dimension constitutive dans d'autres modèles (comme c'est le cas pour l'organisation polyphonique ou l'organisation topicale) et qui répond à des fins pratiques dans l'analyse de certains aspects d'un discours particulier. Il n'est donc pas surprenant qu'on observe de nombreuses intersections entre des organisations spécifiques. On peut s'intéresser d'abord à la dimension polyphonique du discours et tomber incidemment sur des problèmes relevant de l'organisation inférentielle (les discours représentés implicitement), comme nous l'avons vu dans la première partie de cet article, ou, comme dans la seconde partie, s'intéresser à l'organisation inférentielle et rencontrer des problèmes qui relèvent des organisations topicale, relationnelle et polyphonique.

Références bibliographiques :

- BERRENDONNER A. (1986), "Note sur la contre-inférence", *Cahiers de linguistique française* 7, 259-277.
- BOUGNOUX D. (1973), *Blanche ou l'oubli d'Aragon*, Paris, Hachette.
- CHAROLLES M. (1990), "Coût, surcoût et pertinence", *Cahiers de linguistique française* 11, 127-147.
- CLARK H.H. (1996), *Using Language*, Cambridge, C.U.P.
- DUCROT O. (1984), *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- ESPUNY J. (1996), *Etude de la diaphonie dans des dialogues en face à face*, thèse, Université de Barcelone.
- FAIRCLOUGH N. (1988), "Discourse Representation in Media Discourse", *Sociolinguistics* 17, 125-139.
- FILLIETTAZ L. (1996), "Vers une approche interactionniste de la dimension référentielle du discours", *Cahiers de linguistique française* 18, 33-67.
- GHIGLIONE R. & TROGNON A. (1993), *Où va la pragmatique ?*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble.
- GROBET A. (1996), "Phénomènes de continuité : anaphoriques et traces de points d'ancre", *Cahiers de linguistique française* 18, 69-93.
- JAYEZ J. (1988), *L'inférence en langue naturelle*, Paris, Hermès.
- MICHE E. (1995), "Les formes de diaphonie dans un débat parlementaire", *Cahiers de linguistique française* 16, 241-265.
- MICHE E. (1996), "Approche modulaire de l'organisation polyphonique dans un discours parlementaire genevois", *Cahiers de linguistique française* 18, 95-128.
- MICHE E. (1997), *Secuencias discursivas del desacuerdo*, thèse, Université de Genève.
- MOESCHLER J. et al. (1994), *Langage et pertinence*, Nancy, P.U.N.
- PERRIN L. (1995), "Du dialogue rapporté aux reprises diaphoniques", *Cahiers de linguistique française* 16, 211-240.
- PERRIN L. (1996a), *L'ironie mise en trope*, Paris, Kimé.

- PERRIN L. (1996b), "De la structure énonciative et de l'organisation polyphonique d'un échange épistolaire", *Cahiers de linguistique française* 18, 129-156.
- ROULET E. (1989), "De la structure de la conversation à la structure d'autres types de discours", in RUBATTIEL C. (éd.), *Modèles du discours. Recherches actuelles en Suisse romande*, Berne, Lang, 35-59.
- ROULET E. (1991), "Vers une approche modulaire de l'analyse du discours", *Cahiers de linguistique française* 12, 53-81.
- ROULET E. (1993), "De la structure diaphonique du discours épistolaire : à propos d'une lettre d'Aurore Dupin à sa mère", *Annales littéraires de l'Université de Besançon* 502, 85-99.
- ROULET E. (1995), "L'analyse du dialogue dans une approche modulaire des structures du discours : l'exemple du dialogue romanesque", in HUNDSNURSCHER F. & WEIGAND E. (eds), *Future Perspectives of Dialogue Analysis*, Tübingen, Niemeyer, 1-34.
- ROULET E. (1996), "Une description modulaire de l'organisation topique d'un fragment d'entretien", *Cahiers de linguistique française* 18, 11-32.
- ROULET E. (1997a), "A Modular Approach to Discourse Structures", *Pragmatics* 7, 125-146.
- ROULET E. (1997b), "Polyphony", in VERSCHUEREN J., ÖSTMAN J.-Ö. & BLOMMAERT J. (eds), *Handbook of Pragmatics*, Amsterdam, Benjamins.
- ROULET E. (1997c), "L'analyse du dialogue comme forme et comme activité discursive", in LUZZATI D. et al. (éds), *Le dialogique*, Berne, Lang.
- ROULET E. (1998), "Dialogism and Modularity : the Topical Organization of Dialogues", in CMEJKOVA S. et al. (eds) : *Dialoganalyse VI. Referate der 6. Arbeitstagung, Prag 1996*, Tübingen, Niemeyer.
- ROULET E. (à paraître), *L'organisation du discours*.
- RUBATTIEL C. (1990), "Polyphonie et modularité", *Cahiers de linguistique française* 11, 297-310.
- SADOCK J.M. (1986), "Remarks on the Paper by Deirdre Wilson and Dan Sperber", *CLS* 22, 85-90.

TORCK D. (1994), "Diaphonie et interaction en face à face dans le débat politique", *Littérature* 93, 15-30.

